

Zurich, le 7 décembre 2022

57% des personnes retraitées souhaitent léguer – seule une minorité se préoccupe des coûts d’un séjour en EMS

De nombreuses personnes retraitées disposent d’un patrimoine important qu’elles ne consomment généralement pas entièrement, mais souhaitent en revanche léguer. La génération «dorée» de personnes retraitées fait face à une majorité de personnes âgées de 25 à 64 ans pessimistes en ce qui concerne leur propre prévoyance vieillesse.

- En moyenne, les personnes retraitées ont été plus satisfaites financièrement au cours des dernières années que les moins de 65 ans.
- Bien que le taux d’épargne baisse sensiblement à la retraite, chez les personnes de 65 ans et plus, les ménages qui développent leur patrimoine sont plus nombreux que ceux qui puisent dedans.
- Les femmes retraitées seules ont plus souvent recours à l’épargne que leurs homologues hommes.
- La moitié des personnes interrogées âgées de 65 à 75 ans consommant leur patrimoine estiment qu’il ne suffira pas jusqu’à la fin de leur vie.
- Seule une minorité des 65 à 75 ans a étudié de manière approfondie les coûts d’un éventuel séjour en EMS.
- 57% des personnes retraitées souhaitent léguer. Indépendamment de leur situation financière, elles épargnent plus souvent que celles pour qui la transmission n’est pas importante.
- Environ un tiers des 65 à 79 ans interrogés a hérité d’au moins 100 000 francs.
- La satisfaction financière des personnes retraitées contraste avec le pessimisme de la population de moins de 65 ans. Cette dernière craint de devoir travailler plus longtemps, d’épargner davantage et d’être moins bien couverte à la retraite que les retraités actuels.

Fin juin, Swiss Life a publié une étude démontrant qu’au cours des dernières années, en Suisse, les retraités se sentaient en moyenne plus libres de leurs choix financiers que les moins de 65 ans. Dans sa nouvelle étude, Swiss Life approfondit divers aspects liés au patrimoine à la retraite et

met en lumière le processus d'épargne et de désépargne, les frais liés aux besoins d'assistance et la transmission d'argent. «L'évaluation financière majoritairement positive des personnes retraitées n'est qu'un instantané de la situation. Le système de prévoyance vieillesse est confronté à des défis dont une majorité de la population est consciente. C'est pourquoi nous avons également étudié les attentes des moins de 65 ans en matière de prévoyance vieillesse», explique Andreas Christen, auteur de l'étude de Swiss Life.

Les retraités ne consomment généralement pas entièrement leur patrimoine

La moitié des contribuables retraités dispose d'une fortune brute de plus de 300 000 francs, qui n'est pas majoritairement pas consommée. En 2020, 34% des personnes de 65 ans et plus vivaient dans un ménage qui continuait à mettre de l'argent de côté. 22% consommaient une partie de leur fortune ou s'endettaient dans de rares cas. Les 44% restants, selon leurs dires, dépensaient à peu près autant que ce qu'ils percevaient. Ces valeurs ont peu évolué ces dernières années, la proportion d'épargnants dans les ménages de personnes retraitées ayant légèrement reculé.

Les femmes à la retraite désépargnent un peu plus souvent que les hommes

Plus le revenu et la fortune sont importants, plus les ménages ont tendance à continuer d'épargner au début de la retraite. Les femmes seules de plus de 65 ans épargnent plus rarement que les hommes (28% contre 37%) et puisent un peu plus souvent dans leur épargne (27% contre 19%). Les personnes de plus de 65 ans en Suisse alémanique épargnent plus souvent que celles des autres régions du pays (respectivement 37% et 27%). Seuls 48% des 65 à 75 ans interrogés par Swiss Life et vivant dans des ménages puisant dans leur fortune pensent que leurs économies suffiront jusqu'à la fin de leur vie. 30% de ces personnes pensent que leurs économies suffiront quand même pendant de nombreuses années. Les 22% restants craignent d'avoir épuisé leurs économies d'ici quelques années, voire avant.

Seule une minorité réfléchit à un séjour en EMS et à son coût

Si, à un âge avancé, un séjour en EMS se prolonge, la consommation de la fortune peut s'accroître. Au moins une personne sur deux décédant après 65 ans passe une partie ou la totalité de sa dernière année de vie dans un établissement médico-social. En moyenne, un séjour en EMS dure près de trois ans. Malgré cela, seuls 40% des personnes âgées de 65 à 75 ans interrogées par Swiss Life considèrent comme sérieux ou important le risque d'un besoin d'assistance à un âge avancé. De plus, seule une minorité des personnes interrogées a bien étudié le coût d'un séjour en EMS. En moyenne, elles l'évaluent à 6100 francs par mois. Cela correspond peu ou prou à la part moyenne des coûts réels à supporter soi-même ou que les prestations complémentaires peuvent couvrir le cas échéant. Le problème est que seule une minorité perçoit un tel revenu. «Cela explique pourquoi la consommation de fortune liée à un EMS

peut souvent s'élever à plusieurs dizaines de milliers francs par an et pourquoi près de la moitié des clients et clientes d'établissements ont besoin des prestations complémentaires», analyse Andreas Christen, auteur de l'étude.

Epargner est le choix retenu pour léguer plus tard

Bien qu'il faille souvent recourir à son épargne lors d'un séjour en EMS, de nombreuses personnes retraitées sont en mesure de léguer. Ainsi, près d'un tiers des 65 à 79 ans interrogés par Swiss Life indiquent avoir hérité d'au moins 100 000 francs au cours de leur vie, un phénomène qui se produit souvent aux alentours de l'âge de la retraite. Bien que ce résultat se fonde sur un nombre assez limité d'observations, son ordre de grandeur devrait être réaliste, comme le montre une comparaison avec des analyses plus anciennes. Les personnes retraitées héritant ou en ayant la perspective sont plus nombreuses à être satisfaites financièrement (84%) que celles n'ayant pas ou peu hérité (66%). Pour le testateur retraité potentiel également, la question est étroitement liée à la liberté de choix financière. Pour 57% des personnes interrogées, l'un des objectifs est de pouvoir léguer une partie de leur fortune à des proches. Indépendamment de leur situation en termes de revenus et de fortune, elles épargnent beaucoup plus souvent que celles pour qui la transmission n'est pas importante.

Les personnes en âge de travailler sont pessimistes concernant leur propre prévoyance vieillesse

L'évaluation fondamentalement positive de la situation financière des personnes retraitées actuelles contraste toutefois avec les attentes des personnes âgées de moins de 65 ans aujourd'hui. Les personnes en âge de travailler interrogées par Swiss Life se montrent pessimistes quant à leur prévoyance vieillesse: 47% des personnes interrogées pensent pouvoir prendre leur retraite plus tard que les personnes retraitées d'aujourd'hui. Une proportion qui atteint même 62% chez les 25 à 34 ans. 64% pensent qu'elles devront payer plus d'impôts et de déductions salariales pour la prévoyance vieillesse (moins de 35 ans: 73%), et 73% pensent devoir épargner davantage (moins de 35 ans: 79%) que la génération actuelle de personnes retraitées. Et pourtant, 58% craignent d'être un jour moins bien couvertes financièrement que les générations aujourd'hui à la retraite.

Téléchargez [ici](#) en PDF l'étude complète *Retraite «dorée»: pour combien de temps encore? Epargne, besoin d'assistance et transmission à la retraite*. Les illustrations de l'étude sont disponibles [ici](#).

A propos de la méthodologie

L'étude s'appuie notamment sur deux enquêtes représentatives de la population linguistiquement assimilée en Suisse alémanique et en Suisse romande menées par l'institut spécialisé LINK pour le compte de Swiss Life en janvier 2022. L'enquête principale réalisée par téléphone a été menée

auprès de 1310 personnes de 65 à 75 ans. L'enquête complémentaire en ligne a été menée auprès de 1030 personnes de 25 à 79 ans. Les calculs utilisés dans l'étude et basés sur ces données ont été réalisés par les auteurs de Swiss Life. Les questionnaires ont en grande partie été élaborés par Swiss Life. Les auteurs ont également utilisé pour leurs analyses différentes bases de données de l'Office fédéral de la statistique et de l'Observatoire suisse de la santé Obsan, telles que les séries de données des enquêtes SILC (Enquête sur le revenu et les conditions de vie) et EBM (Enquête sur le budget des ménages).

Informations

Media Relations

Téléphone +41 43 284 77 77
media.relations@swisslife.ch

www.swisslife.ch

Suivez-nous sur Twitter

[@swisslife_ch](https://twitter.com/swisslife_ch)

Informations complémentaires

Vous trouverez tous les communiqués de presse à l'adresse swisslife.ch/communiques

Swiss Life

Le groupe Swiss Life est l'un des leaders européens en termes de solutions complètes en prévoyance globale et en finances. Sur ses marchés clés, la Suisse, la France et l'Allemagne, Swiss Life propose aux particuliers et aux entreprises un conseil personnalisé et complet de même qu'un large choix de produits de sa conception et de produits de ses partenaires via des agents appartenant à son réseau ou des partenaires de distribution tels que des courtiers et des banques.

Les conseillers Swiss Life Select, Tecis, Horbach, Proventus, Fincentrum et Chase de Vere choisissent les produits du marché adaptés à leurs clients selon l'approche « Best Select ». Swiss Life Asset Managers propose des solutions de placement et de gestion d'actifs aux investisseurs privés et institutionnels. Swiss Life offre également des solutions de prévoyance en faveur du personnel aux multinationales, et des produits de prévoyance structurés aux particuliers fortunés.

Swiss Life Holding SA, domiciliée à Zurich, trouve son origine dans la Caisse de Rentes Suisse (Schweizerische Rentenanstalt), fondée en 1857. L'action de Swiss Life Holding SA est cotée à la bourse suisse SIX Swiss Exchange (SLHN). Le groupe Swiss Life détient également diverses filiales. Il emploie environ 10 000 collaborateurs et dispose d'un réseau de distribution de plus de 17 000 conseillers.



[Film d'entreprise de Swiss Life](#)

Cautionary statement regarding forward-looking information

This publication contains specific forward-looking statements, e.g. statements including terms like “believe”, “assume”, “expect” or similar expressions. Such forward-looking statements, by their nature, are subject to known and unknown risks, uncertainties and other important factors. These may result in a substantial divergence between the actual results, developments and expectations of Swiss Life and those explicitly or implicitly described in these forward-looking statements. Given these uncertainties, the reader is reminded that these statements are merely projections and should not be overvalued. Neither Swiss Life nor its Members of the Board of Directors, executive managers, managers, employees or external advisors nor any other person associated with Swiss Life or with any other relationship to the company makes any express or implied representation or warranty as to the correctness or completeness of the information contained in this publication. Swiss Life and the abovementioned persons shall not be liable under any circumstances for any direct or indirect loss resulting from the use of this information. Furthermore, Swiss Life undertakes no obligation to publicly update or change any of these forward-looking statements, or to adjust them to reflect new information, future events, developments or similar.